

ÉTUDE SOCIALE DE L'EAU DANS LE BASSIN VERSANT DE L'OUED LAOU

PROJET WADI

Rapport II

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE :
PRÉSENTATION DES PREMIERS RÉSULTATS**

Elaboration :

Mohamed EL ABDELLAOUI, Nour eddine CHIKHI & Abdelaziz BOULIFA

État d'avancement de l'étude: Présentation des premiers résultats

I- Bref aperçu à propos du travail sur le terrain

- **Constatations et remarques relevées sur le terrain**

- Difficultés d'accessibilité surtout aux localités : Amlay et Afartan et partiellement Khzana et Fran Ali.
- Absence de certains chefs de ménages lors de nos passages dans les localités, en raison de leur travail en dehors de leurs foyers. Ce facteur a élargi la période du travail sur le terrain : la réalisation de l'enquête, les relevés... ;
- Une structure interne hétérogène des localités du monde rural : petits noyaux font références aux ancêtres spirituels en général. Leur apport dans le fonctionnement de l'espace est intéressant.

- **Personnes ressources :**

Juge Orfi (Coutumier) (Bab Taza)
Président de la Commune Oued Laou (Municipalité Oued Laou)
Président de la Commune Béni Said
Président de la Commune Talambot
Président de la Commune de Bab Taza
Caid, Caidat Bab Taza
Caid, Caidat Tanqqoub
Caid, Caidat Al Hamra-Béni Hassane
Chikh Bab Taza(Douar Khzana)
Chikh Maggou (Douar Maggou)
Chikh Tanakkoub (Douar : Amlay)
Chikh El Khoms (Douar Afartan)
Chikh de Talambot (Douar Talambot) ;
Chikh de Fran Ali (Douar Fran Ali) ;
Ben Yaakoub : Association d'usage de l'eau et développement (Douar Khzana)
Hasna OIJAMAA (Association CERAJ, Chefchaouen),
Supr-Caid du Cercle de Baba TAZA
Chef DAS, Chefchaouen
Abdelilah artisan de poterie à Fran Ali, C.R. Béni Said)
Mohamd Laarbi Lhajjam : secrétaire général de l'Association d'irrigation à Oued Laou
Abdellatif Bouzekri : (représentant des artisans dans la Chambre de l'Artisanat, Wilaya de Tétouan, expositeur-vendeur d'objets d'artisanat de poterie et ancien artisan à Fran Ali, membre du conseil municipal à Oued Laou ;
Des étudiants universitaires : Oued Laou, Bab Taza, Amlay, Béni Zid, Chefchaouen...
Des fonctionnaires de divers administrations : enseignements, autorités locales...
Commerçants, artisans, fellahs, élus...

II- Aperçu socio-économique sur le Bassin versant d'oued Laou

L'interrelation continue entre de nombreux facteurs (physiques, historiques, économiques, environnementaux...) a donné naissance à l'état socio-économique actuel dans le Bassin, et qui est en transformation permanente. Dans ce qui suit, on présente ses traits généraux.

Du prime à bord, on rappelle que 12 communes, rurales et urbaines, partagent l'espace du BV d'oued Laou et elles s'y étendent partiellement ou entièrement. Ces communes abritent des effectifs de population dont les taux moyen d'accroissement annuel (TMAA) varient entre 0,9% (Al Oued) et 2,7% (Bab Taza), comme le montre le suivant :

Tableau n° 1 : Évolution des Populations des communes relevant en partie ou entière dans le BV d'Oued Laou

Communes	Ménages			Population		
	1994	2004	TMAA	1994	2004	TMAA
Chefchaouen	6189	7739		31410	35709	1,3
Oued Laou	1317	1722		7575	8383	1,0
Bab Taza	3278	4544		21860	28549	2,7
Derdara	1405	1644		9143	10762	1,6
Talembout	1187	1465		8818	10659	1,9
Tizgane	1495	1883		9604	11711	2,0
Tassift	962	1139		6517	8139	2,2
Al Hamra	1317	1610		8699	10156	1,6
Ouled Ali Mansour	729	828		4890	5612	1,4
Beni Saïd	1150	1422		7331	8219	1,1
Al Oued	1533	1719		10146	11135	0,9
Zaouiat Sidi Kacem	1458	1639		9479	10495	1,0

La population urbaine dans l'aire de l'étude atteint 48.098 personnes réparties comme le montre le tableau n°1 entre trois localités seulement : Chefchaouen, Oued Laou et Centre urbain Bab Taza). Cet état de fait expose formellement le caractère urbain de la population mais l'aspect rural en profondeur, comme il a été indiqué dans les tableaux n° A1,A2,A3 & A4 en annexe.

Tableau n° 2: Évolution des Populations de localités¹

Localités	Recensements				
	1960	1971	1982	1994	2004
Oued Laou			4097	7575	8383
Fran Ali			1306		
Ifertane					
Chefchaouen	13712	15362	23563	31410	35709
Bab Taza	585	596	898	1621	4006
Khzana	1398	1643	1626	2253	
Maggou	965	1006	1294	2175	
Amlay	457	531	586	862	
Talembout	608	647	643	631	

¹ - Pour des raisons relevant de la division administrative, certaines localités ne constituaient pas des districts de recensement indépendants mais des unités dépendantes des autres. D'où la reconnaissance des effectifs de chacune nécessite un dépouillement manuel des feuilles de ménages dans la Haut Commissariat au Plan (Rabat).

Trois remarques principales caractérisent l'évolution des effectifs de population des localités :

- Une évolution constante et importante (Bab Taza, Chefchaouen) surtout entre 1982 et 1994 ;
- Un recul des effectifs dans certaines localités (douars) : cas du douar Talambot, depuis les années 70. L'impact d'insuffisance en eau dans l'affaire est très notée;
- Une fluctuation d'une minime importance est enregistrée dans certains douars (Khzana par exemple).

Le nombre de personne par ménage varie entre 4,6 (Chefchaouen) et 7,3 (Talambot) mais il reste ... à celui de la Province () et ... de la Région. Si on excepte trois localité urbaines qui sont Chefchaouen, Oued Laou et la commune rurale de Béni Said où le nombre de personnes par ménage est 4,6 ; 4,8 et 5,8, les autres communes du Bassin enregistrent des taux supérieurs à 6%, ce qui reflète la charge des ménages en personnes et en besoins (eau par exemple).

Tableau n° 3: Évolution des effectifs de ménages par localités

	1960	1971	1982	1994	2004
Oued Laou			782	1317	1722
Fran Ali			258		
Ifertane					
Chefchaouen		3284	4687	6189	7739
Bab Taza	184	126	187	321	762
Khzana	257	293	270	340	
Maggou	176	189	192	277	
Amlay	89	81	88	121	
Talambot	140	106	110	96	

Par ailleurs, plusieurs critères démontrent que les conditions de vie dans le Bassin sont à certaines échelles dérisoires, en régression, voire catastrophiques parfois. L'état d'assainissement liquide est l'un des signes parmi autres.

L'évacuation des eaux usées dans la zone d'étude (Tableau n° 4) : prend trois aspects :

- Le réseau public d'assainissement, qui n'existe que dans le milieu urbain (Chefchaouen, et Centre de Bab Taza). Les logements raccordés, dans l'un et l'autre, atteignent 83,5 et 63,5% respectivement. Le taux est de 84,8% dans le milieu urbain de la Région Tanger-Tétouan et de 84,8% pour le Maroc urbain. En dehors de ces deux espaces urbains dans le Bassin la présence du réseau public d'assainissement ne constitue que des pourcentages négligeables (entre 4,0% et 0,1%) et se limite à quelques îlots dans les centres/sièges des communes.
- La fosse sceptique est le mode le plus fréquemment utilisé dans le monde rural et partiellement dans les espaces urbains : Chefchaouen (4,4%) et centre urbain Bab Taza (19,8%). Ce mode est le plus répondu à l'échelle du Bassin, en amont comme en aval.

...

Tableau n° 4 : Modes d'évacuation des eaux usées (% , 2004)

	Réseau public	Fosse sceptique	Autres	Total
C.U. Chefchaouen	83,5	04,4	12,1	100
C.U. Oued Laou	00,9	85,4	13,7	100
C.R. Bab Taza	13,3	23,5	57,5	100
.Centre urbain Bab Taza	63,5	19,8	09,1	100
.Milieu rural	03,2	24,3	67,3	100
C.R. Dardara	00,8	21,0	72,6	100
C.R. Talembout	00,3	33,9	61,1	100
C.R. Tizgane	00,2	39,7	58,0	100
C.R. Tassift	00,1	35,0	62,1	100
C.R. Al Hamra	04,0	42,5	50,2	100
C.R. Ouled Alid Mansour	00,1	09,5	87,1	100
C.R. Beni Saïd	03,3	53,0	43,5	100
C.R. El Oued	00,3	23,2	74,8	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	00,2	30,2	69,1	100
Région Tanger-Tétouan:	55,4	18,0	24,4	100
.Milieu rural	02,6	36,7	58,3	100
.Milieu urbain	84,8	07,6	05,5	100
Total Maroc:	48,6	21,0	30,4	100
.Milieu rural	01,7	36,4	57,9	100
.Milieu urbain	79,0	11,0	10,0	100

Source : Site Web du Haut Commissariat au Plan (Maroc): www.hcp.ma

En l'absence des deux modes précités (réseau public et les fosses sceptiques) les populations font recours à d'autres moyens pour satisfaire à leur besoin. Le pourcentage des logements non dotés d'un des deux moyens, dans les communes du Bassin, varie entre 9,1 et 87,1%. Dans le même ordre d'idée, on trouve 7/12 communes appartenant totalement ou partiellement au territoire du Bassin connaissent des taux dépassant les moyennes rurales de la Région 58,3% et du Maroc.

L'activité principale des actifs occupés dans l'aire de l'étude est l'agriculture (Tableau n° A5, A6, & A7 en annexe). Toutefois cette activité se caractérise par son aspect traditionnel basé sur les cultures céréalières et les parcours (Tableau A8). Cela apparaît nettement et avec détails dans les tableaux n° A9, A10, A11, A12, A13, A14, A15 & A16 en annexe).

L'importance de l'approche de cet élément trouve sa justification dans le fait que le secteur de la production animale occupe une place importante dans l'économie des exploitations au niveau de la zone. De même, l'élevage cheptel et les animaux de trait présente une préoccupation majeure pour la population locale, surtout pendant les périodes d'été, de sécheresse et/ou de travail (labour, abattage, transport, déplacement...pour les animaux de traits), au niveau de la demande en eau de breuvage, aux moments où les insuffisances en eau s'accroissent et les demandes (toutes catégories) aussi.

Tableau n° 5 : récapitulatif des besoins en eau pendant les moments de chaleurs

Type	Besoin en litre/bue/tête	Nombre de fois/jour	Total/jour
Équidé	20	2	40
Bovin	10	2	20
Ovin/caprin	0,5	2	1

Source : élaboration propre à partir des données recueillies sur le terrain, été 2007.

Prenant le cas d'un ménage ayant un troupeau de caprins constitué de 15 têtes, 2 vaches et 1 mulot, le total du besoin journalier est en moyenne 100 l/j, outre les différentes utilisations domestiques et agricoles.

D'après les données existantes relevant de la structure du troupeau au niveau de la zone d'étude, l'élevage caprin occupe la première place dans toutes les communes, avec des pourcentages qui oscillent entre 50,49 et 77,37%, exception faite pour la Municipalité d'Oued Laou où le caprin ne présente que près de 30%. Les bovins (2^{ème} position) dépassent légèrement les ovins. Dans les premiers les pourcentages se positionnent entre 43, 21 et 14,54%, par contre ceux du cheptel ovin s'intercalent entre 26,68 % et 5,64 %;

L'objectif principal de cet élevage reste la production de viande. L'importance du cheptel caprin dans les communes montagneuses comme les C.R. de Talembot et Bâb Taza, est due à son adaptation à l'environnement montagneux et forestier, quoique ce type de bétail présente une menace pour la pérennité du patrimoine forestier. Ceci a poussé les responsables à mener une réflexion en vue de l'élevage de caprins de race et d'encourager les importations dans ce domaine.

Nombreux sont les indicateurs du secteur agricole dans les communes rurales assiégent dans le B.V. d'Oued Laou, mais les principaux (Tableau en Annexe) sont : la S.A.U., nombre des exploitations, nombre de parcelles, superficie moyenne des exploitations, parcelles/exploitation, superficie moyenne des parcelles, superficie irriguée, etc. (Tableau n° 12-00 Annexe)

Tableau n° 6 : Superficie irriguée par communes dans le B.V. d'Oued Laou

COMMUNES	Surface irriguée	
	Ha	%
C.U. Chefchaouen	74	40,44
C.U. Oued Laou	251	26,12
C.R. Bab Taza	2.137	21,71
C.R. Derdara	688	15,42
C.R. Talembout	321	25,85
C.R. Tizgane	89	02,78
C.R. Tassift	257	11,20
C.R. Al Hamra	478	12,81
C.R. O.A.ansour	292	14,91
C.R. Beni Saïd	464	19,04
C.R. El Oued	584	14,94
C.R. Z.S. Kacem	159	05,19
Total Maroc	1.251.456	14,33

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

III- Les aspects de la a codification de l'usage de l'eau d'irrigation par le droit coutumier (Orf)

L'usage de l'eau d'irrigation a été historiquement tracé et codifié par le droit coutumier, qui était le régulateur, le structurant et l'encadrant des sociétés depuis fort longtemps. L'usage traditionnelle de l'eau d'irrigation dans le Bassin d'Oued Laou prend divers aspects, dont les plus fréquentés (spécifiques) sont :

- Le cycle d'irrigation : il est à préciser qu'il est bâti sur le calendrier agricole (Julien) déterminé par des périodes caractéristiques qui s'appellent les Mnazel² (des mansions). Le cycle tient en compte que les cultures irriguées doivent bénéficier de 4 à 5 opérations d'irrigation, en moyenne, entre la phase de la germination et celle de la récolte. Le cycle commence vers 16h (Laassr) du jour « Lâansra », qui coïncide avec le 7^{ème} jour du mois de juillet de chaque année ; et se termine après la récolte (à la période de cueillette des récoltes). Les quatre phases du cycle sont successivement :
 - « Tanchiâa », qui signifie le premier arrosage. (c'est une opération qui consiste à arroser les cultures aux moments de l'apparition des premières plantes de repiquage. L'opération n'exige pas une irrigation parfaite des parcelles mais des précautions et l'utilisation d'un faible débit pour ne pas déclencher des phénomènes d'érosion, surtout quand il s'agit des terrains à pentes.
 - « Tarqida », est une opération qui permet aux plantes de bien se tenir et s'enraciner et à la couche de terre arable de se stabiliser après son arrachement au moment de labour ;
 - « Lfarkh » : est l'opération qui s'effectue pendant la période d'apparition et de naissance de produits, fruits, etc.
 - « Lakhrif » est la phase qui coïncide avec les première cueillettes.

Les cycles d'eau sont déterminés par les ancêtres, avec des durées/périodes qui diffèrent d'une source à une autre : de moins d'une semaine à 21 jours. La différenciation

² -Il est à rappeler que l'année agricole est subdivisée en 28 mansions.

temporelle revient à plusieurs facteurs dont les plus déterminants sont: l'abondance ou l'insuffisance en eau et l'importance ou/et la rareté des superficies irriguées.

- Une répartition spatiale marquée par une certaine flexibilité et rigueur en même temps. Elle se distingue par son caractère de continuation et de succession dans les opérations d'irrigation des parcelles concernées, à tour de rôle, sans qu'il ait des contraintes ou obligations de temps ou autres. Ce qui fait que le cycle de l'eau dans cette situation reste ouverte. Il peut être court comme il peut s'étaler sur plus de deux semaines.
- Une répartition journalière marquée par son originalité et son attachement à l'application des procédures ancestrales ou qui remontent très anciennes dans le temps. La journée (24 heures) est répartie en 8 unités temporelles, d'une durée de trois heures en moyenne dans chacune. Elles sont comme suit³ :
 - 1- De Lâasr⁴ (vers 16 h) à Laâcha⁵ (vers 20 h) ;
 - 2- De Laâcha et l'apparition de Thouraya⁶ (vers minuit) ;
 - 3- Entre Thouraya à l'apparition de «Ladhrouê⁷ = « Lfajr » : les premières apparitions de la journée (vers 03 h du matin) ;
 - 4- Entre « Ladhrouê » et le lever du soleil ;
 - 5- Du lever du soleil à Khachchana⁸ (vers 08 h 30 mn) ;
 - 6- De Khachchana à vers Midi ;
 - 7- De vers Midi à Dhohr⁹ (vers 1h 30 mn) ;
 - 8- De Dhohr à Lâasr.

Toutefois des rectifications, ajustements, compatibilités ont été adoptés et prises au niveau de la répartition temporelle, sans abandonner le système ancestral, dans divers endroits du Bassin, comme est le cas dans le douar de Talambot (nous reviendrons sur les détails dans le rapport final).

IV- Provenance de l'eau d'irrigation et éléments du patrimoine hydraulique

Trois ressources principales sont relevées sur le terrain dans le Bassin d'oued Laou: adduction à partir des cours d'eau aux moments des importants débits (Douar : Khzana), des sources naturelles qui est le cas le plus répandu (Maggou, Khzana, Amlay (photo n°1), des auges (sahrij) construites par la population concernée (Talambot, Khzana)

³ - le principe de la répartition temporelle est général dans l'aire du Bassin, cependant des petites modifications relatives à l'appellation surtout ont été soulevées lors de l'enquête sur le terrain dans les douars de Khzana, Amlay... (le rapport final fera l'objet des détails à ce sujet).

⁴ - heure de prière avant le coucher du soleil.

⁵ - heure de prière avant de s'endormir.

⁶ -étoiles dans le ciel.

⁷ -étoiles dans le ciel

⁸ - c'est le nom d'une petite falaise(exposée au soleil) sur le versant de la montagne en face (environs de Chefchaouen). Les ayants droit ont fait de son ombre un repère temporel dans la répartition.

⁹ - prière qui vient après Midi



Photo n° 1 : Canal d'irrigation dans le douar Amlay, C.R Dardara -21-8-2007

Le droit coutumier depuis fort longtemps, a bien « codifier » son usage, aussi bien dans le temps par exemple, que dans l'espace (répartition entre les ayants droit, entre les différents usagers). Par conséquent, ce droit a beaucoup d'empreintes (sociales, culturelles, matérielles...) socio- spatiales de l'aire de l'étude. L'exploitation de l'eau d'irrigation se fait à travers trois types :

Le patrimoine hydraulique dans la zone prend plusieurs aspects. Le côté matériel se concrétise en éléments de l'architecture traditionnelle. La présence de l'élément eau dans la culture locale est bien notée.

- Des éléments architecturaux qui sont typiques et très divers. Ils se manifestent surtout dans : les quelques ponts et passagers en bois, les formes des puits, sources et bassin (Photo n°2), auge non aménagé à Khzana, Bassin Laachaiche (Photo n° 3)..., moulin à eau (Amlay, Chefchaouen)



Photo n° 2 : Sehrij (Auge) collectif dans le douar de Talambout, aménagé en 1962-63, Prise de vue : 20-8-2007.



Photo n° 3 : Bassin de réception de l'eau destinée à l'irrigation 01-8-2007

- Des éléments culturels : ils se manifestent dans la toponymie locale, les proverbes et dictons, bref textes d'almanach ... relevant de l'eau et qui sont utilisés couramment dans le parler local et la littérature orale, voir même la littérature écrite chez les fqih et les tolba (érudits traditionnels) (nous revenons en détails sur la question dans le dernier rapport

V- Accès à l'eau potable dans le bassin versant d'Oued Laou

La richesse des ressources en eau dans certaines zones du Bassin et la rareté dans d'autres, la forte densité des espaces urbains et quelques centres, dans des localités déterminées et la dispersion de la populations ailleurs ont contribués conjointement à l'apparition de quatre moyens d'accès à l'eau potable dans ledit bassin :

- ✓ Branchement au réseau public (Tableau n° 7), ONG (oued Laou)
- ✓ Puisage auprès des points d'eau de la localité (Maggou)
- ✓ Adduction/branchement au réseau local du douar (Maggou)
- ✓ Achat et puisage (Bab Taza, Béni Zid à l'ouest de Maggou)
- ✓ Puisage auprès des points d'eaux spéciales.

le branchement au réseau public de la localité (ville, centre ou douar) : concerne un effectif de logement important et il a enregistré une évolution positive dans toutes les localités. Toutefois, les disparités entre elles sont énormes, à ce niveau : 93,3% à chefchaouen et 0%, au douar Amlay. La création d'un réseau local (exploitant partiellement l'eau des sources locales collectives) pour l'usage domestique, est une volonté générale.

En l'absence d'un réseau public, la population utilise d'autres moyens : puisage auprès des ressources naturelles locales (sources et puits) (photo n°4). Certains habitants font recours à l'achat de l'eau de boisson (Béni Zid, par exemples)



Ain Al Gawza (noyer), C.R Derdara, 21-8-2007

La mise en fonction de certains équipements, qu'on qualifie de base (w.c., bain/douche et cuisine), ne peut y avoir lieu dans les logements sans l'existence de l'eau en abondance.

Le degré d'équipement du logement constitue un indicateur très significatif dans cette étude, Les équipements choisis, dans ce texte sont au nombre de cinq : eau, cuisine, bain/douche et W.C.

Tableau n° 7 : Équipements de base du logement (1994-2004, %)

	Eau		Electricité		Cuisine	Bain/Douche		W.C.	
	1994	2004	1994	2004	2004	1994	2004	1994	2004
C.U. Chefchaouen	85,83	93,3	88,74	95,4	89,8	29,84	42,0	92,43	95,7
C.U. Oued Laou	55,96	71,5	61,50	78,7	85,6	21,18	41,3	75,55	86,5
C.R. Bab Taza	11,64	28,1	14,46	77,5	77,4	06,49	32,9	23,78	59,2
.Centre Bab Taza	87,81	76,1	89,38	89,8	87,8	33,75	49,0	93,44	86,1
.Milieu rural	03,62	18,5	06,58	75,0	75,3	03,62	29,7	16,45	53,7
C.R. Dardara	00,00	00,4	02,14	19,3	50,4	01,42	18,3	02,49	26,9
C.R. Talembout	02,61	00,1	12,61	50,0	52,2	09,57	14,7	08,26	49,1
C.R. Tizgane	11,07	17,7	24,83	44,8	64,8	14,43	05,5	37,58	64,4
C.R. Tassift	03,29	07,0	05,76	27,4	46,9	00,41	05,9	18,11	43,6
C.R. Al Hamra	03,75	08,3	02,62	77,1	63,9	42,70	12,2	35,96	60,9
C.R. Ouled Ali Mansour	00,55	00,1	01,66	16,2	32,1	01,10	01,8	00,55	21,0
C.R. Beni Saïd	00,00	06,0	07,89	49,9	63,3	01,32	01,3	29,39	60,9
C.R. El Oued	01,30	01,6	09,74	73,5	50,0	34,74	09,7	11,36	41,3
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	00,34	00,2	13,70	19,1	44,0	01,71	04,6	21,58	34,1
Région Tanger-Tétouan:	?	54,4	50,90	73,6	83,6	21,40	35,3	65,70	83,5
.Milieu rural	04,00	05,4	09,20	47,3	68,3	01,40	17,5	22,10	59,0
.Milieu urbain	74,20	81,7	78,50	88,3	92,2	34,70	45,2	94,60	97,1
Total Maroc:	45,90	57,5	?	71,6	84,3	?	39,4	?	81,5
.Milieu rural	01,80	18,1	09,70	43,2	79,9	02,20	32,1	32,60	59,0
.Milieu urbain	75,20	83,0	80,70	89,9	87,2	31,30	44,2	91,10	96,0

C.U.: Commune urbaine; C.R.: Commune rurale.

Sources:

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Avril 1997, « R.G.P.H. 1994. Série Communale. Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population des communes urbaines et rurales du Royaume, vol. IV », Rabat, p. 65-67 & 91-93;

- C.E.R.E.D., 1998, « Aspects démographiques et socio-économiques de la Région Économique de Tanger-Tétouan », Rabat, Maroc, Ministère de la Prévision Économique et du Plan, p. 290;

DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Janvier 1996, « R.G.P.H. 1994. Les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population. Niveau national », Rabat, p. 114;

-Site Web du Haut Commissariat au Plan (Maroc): www.hcp.ma

- la dotation en bain/douche : la comparaison des situations des deux recensements démontrent une tendance bien accélérée, malgré le grand écart au niveau du bassin, entre le milieu urbain (49 - 32,9%) et rural (29,7- 01,3%). Il est à signaler aussi que la situation dans le centre de Bab Taza (49 %) 49 dépasse celles de la Région Tanger-Tétouan (35,3%) et du Maroc urbain (45%).
- l'équipement en W.C. Ce type n'a pas pu être généralisé, même dans les localités urbaines, où il ne couvre que 95,7 ; 86,5 ; et 86,1% des logements, successivement dans la ville de Chefchaouen, Municipalité de l'Oued Laou et Centre de Bab Taza. Le

manque en cet équipement touche entre 79 et 35% des logements dans les localités à caractères ruraux.

- la cuisine : cet équipement occupe la deuxième place après l'électricité dans le milieu rural et la troisième dans le milieu urbain.
- l'électricité, en comparaison avec les types d'équipements mentionnés, enregistre les meilleurs taux dans toutes les localités.

Il en ressort, de ce critère d'équipements de base du logement et son évolution entre 1994 et 2004, que les localités qui souffrent du manque en le domaine sont : les douars Afertan, Talambot, Amlay et Fran Ali avec une certaine grandeur dans Afertan et Talambot.

Tableau n° A1: Principaux indicateurs du secteur agricole selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

COMMUNES	S.A.U. (en Ha)	Nombre des exploitations	Nombre de parcelles	Superficie Moyenne des exploitations	Parcelles/ exploitation	Superficie Moyenne des parcelles	Surface irriguée	
							Ha	%
C.U. Chefchaouen	183	128	295	1,4297	02,30	0,6203	74	40,44
C.U. Oued Laou	961	517	2.642	1,8588	05,11	0,3637	251	26,12
C.R. Bab Taza	9.845	2.475	22.111	3,9777	08,93	0,4453	2.137	21,71
C.R. Dardara	4.462	1.134	11.748	3,9347	10,36	0,3798	688	15,42
C.R. Talembout	1.242	992	8.915	1,2520	08,99	0,1393	321	25,85
C.R. Tizgane	3.206	979	6.132	3,2748	06,26	0,5228	89	02,78
C.R. Tassift	2.295	843	5.622	2,7224	06,67	0,4082	257	11,20
C.R. Al Hamra	3.731	1.076	12.945	3,4675	12,03	0,2882	478	12,81
C.R. O.A.ansour	1.959	651	7.931	3,0092	12,18	0,2470	292	14,91
C.R. Beni Saïd	2.437	1.038	8.923	2,3278	08,60	0,2731	464	19,04
C.R. El Oued	3.908	1.339	13.198	2,9186	09,86	0,2961	584	14,94
C.R. Z.S. Kacem	3.066	1.180	11.121	2,5983	09,42	0,2757	159	05,19
Total Maroc	8.732.223	1.431.633	9.528.685	6,0995	06,66	0,9164	1.251.456	14,33

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A2 : Milieu de résidence des exploitants agricoles selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

Communes	Sur place		Rural		Urbain		Étranger		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
C.U. Chefchaouen	96	81,36	0	00,00	22	18,64	0	00,00	118	100
C.U. Oued Laou	511	100	0	00,00	0	00,00	0	00,00	511	100
C.R. Bab Taza	2.421	97,86	6	00,24	32	01,29	15	00,61	2.474	100
C.R. Derdara	1.111	98,06	0	00,00	22	01,94	0	00,00	1.133	100
C.R. Talembout	967	97,68	4	00,40	19	01,92	0	00,00	990	100
C.R. Tizgane	973	99,29	1	00,10	4	00,41	0	00,00	978	100
C.R. Tassift	841	100	0	00,00	0	00,00	0	00,00	841	100
C.R. Al Hamra	1.053	97,95	7	00,65	15	01,40	0	00,00	493	100
C.R. Ouled Ali Mansour	643	98,92	6	00,92	1	00,16	0	00,00	650	100
C.R. Beni Saïd	1.028	99,23	2	00,19	6	00,58	0	00,00	1.036	100
C.R. El Oued	1.314	98,21	0	00,00	22	01,64	2	00,15	1.338	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	1.166	98,81	4	00,34	9	00,76	1	00,09	1.180	100
Région Tanger-Tétouan	111.824	97,21	518	00,45	2.308	02,01	381	00,33	115.031	100
Total Maroc	1.298.825	87,00	52.033	03,50	126.612	08,50	15.374	01,00	1.492.844	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A3 : Nombre d'exploitants agricoles selon les communes rurales et la situation dans l'emploi (B.V. Oued Laou)

Communes	Salarié			Familiale		
	Exploitations concernées		Effectifs employés	Exploitations concernées		Effectifs employés
	Nombre	% total des exploitations		Nombre	% total des exploitations	
C.U. Chefchaouen	5	03,91	6	15	11,72	16
C.U. Oued Laou	6	01,16	7	511	98,84	762
C.R. Bab Taza	16	06,46	33	1.133	45,78	1.626
C.R. Derdara	23	02,03	26	522	46,03	745
C.R. Talembout	151	15,22	193	735	74,09	1.002
C.R. Tizgane	2	00,20	3	631	64,45	1.495
C.R. Tassift	27	03,20	34	728	86,36	1.075
C.R. Al Hamra	17	01,58	17	1.034	96,10	1.417
C.R. Ouled Ali Mansour	1	00,15	1	641	98,46	1.111
C.R. Beni Saïd	14	01,35	14	1.025	98,75	1.547
C.R. El Oued	52	03,88	53	1.290	96,34	1.763
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	1	00,08	3	1.174	99,49	1.779
Région Tanger-Tétouan	5.971	05,19	11.905	93.579	81,28	150.355
Total Maroc	80.269	05,61	136.593	1.213.644	84,77	1.955.845

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A4 : Nombre d'exploitants agricoles selon les communes rurales et le genre (B.V. Oued Laou)

Communes	Masculin		Féminin		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
C.U. Chefchaouen	117	99,15	1	00,85	118	100
C.U. Oued Laou	486	95,11	25	04,89	511	100
C.R. Bab Taza	2.452	92,60	22	07,40	2.648	100
C.R. Derdara	1.121	98,94	12	01,06	1.133	100
C.R. Talembout	987	99,70	3	00,30	990	100
C.R. Tizgane	973	99,49	5	00,51	978	100
C.R. Tassift	833	99,05	8	00,95	841	100
C.R. Al Hamra	1.065	99,07	10	00,93	1.075	100
C.R. Ouled Ali Mansour	645	99,23	5	00,77	650	100
C.R. Beni Saïd	1.016	98,07	20	01,93	1.036	100
C.R. El Oued	1.327	99,18	11	00,82	1.338	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	1.160	98,31	20	01,69	1.180	100
Région Tanger-Tétouan	111.480	96,91	3.551	03,09	115.031	100
Total Maroc	1.426.449	95,55	66.395	04,45	1.492.844	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

**Tableau n°A5 : Activité non agricole des exploitants agricoles selon
les communes rurales (nombres d'exploitants, 1996) (B.V. Oued Laou)**

Communes	Aucune	Pêche	Energie et industrie	BTP	Artisanat	Comm. et services	Admin.	Prof. libérales	Autres	TOTAL
C.U. Chefchaouen	86	0	0	0	0	4	3	3	22	118
C.U. Oued Laou	341	51	1	1	1	17	9	6	84	511
C.R. Bab Taza	2.005	4	2	0	4	48	49	104	258	2.474
C.R. Derdara	957	0	0	0	7	9	36	46	78	1.133
C.R. Talembout	929	0	0	0	1	0	17	15	19	981
C.R. Tizgane	805	2	1	0	0	1	2	1	29	841
C.R. Tassift	598	119	0	0	0	20	12	22	207	978
C.R. Al Hamra	800	0	1	80	3	26	15	35	115	1.075
C.R. Ouled Ali Mansour	549	2	0	4	32	4	4	4	51	650
C.R. Beni Saïd	633	1	0	27	226	26	8	26	89	1.036
C.R. El Oued	989	2	2	127	10	33	13	24	138	1.338
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	880	33	0	15	0	25	12	34	181	1.180
Région Tanger-Tétouan	91.379	995	142	1.609	806	4.746	2.370	2.560	10.424	115.031
Total Maroc	1.175.891	8.332	4.533	16.716	7.484	65.839	39.978	20.671	153.398	1.492.844

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

**Tableau n°A6 Activité non agricole des exploitants agricoles selon
les communes rurales (nombres d'exploitants, 1996, %) (B.V. Oued Laou)**

Communes	Aucune	Pêche	Energie et industrie	BTP	Artisanat	Comm. et services	Admin.	Prof. libérales	Autres	TOTAL
C.U. Chefchaouen	72,88	00,00	00,00	00,00	00,00	03,39	02,54	02,54	18,65	100
C.U. Oued Laou	66,73	09,98	00,20	00,20	00,20	03,32	01,76	01,17	16,44	100
C.R. Bab Taza	81,04	00,16	00,08	00,00	00,16	01,94	01,98	04,21	10,43	100
C.R. Derdara	84,47	00,00	00,00	00,00	00,62	00,79	03,18	04,06	06,88	100
C.R. Talembout	94,70	00,00	00,00	00,00	00,10	00,00	01,73	01,53	01,94	100
C.R. Tizgane	95,72	00,24	00,12	00,00	00,00	00,12	00,24	00,12	03,44	100
C.R. Tassift	61,15	12,17	00,00	00,00	00,00	02,04	01,23	02,25	21,16	100
C.R. Al Hamra	74,42	00,00	00,09	07,44	00,28	02,42	01,39	03,26	10,70	100
C.R. Ouled Ali Mansour	84,46	00,30	00,00	00,62	04,92	00,62	00,62	00,62	07,84	100
C.R. Beni Saïd	61,10	00,10	00,00	02,61	21,81	02,51	00,77	02,51	08,59	100
C.R. El Oued	73,92	00,15	00,15	09,49	00,75	02,47	00,97	01,79	10,31	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	74,57	02,80	00,00	01,27	00,00	02,12	01,02	02,88	15,34	100
Région Tanger-Tétouan	79,44	00,86	00,12	01,40	00,70	04,13	02,06	02,23	09,06	100
Total Maroc	78,77	00,56	00,30	01,12	00,50	04,41	02,68	01,38	10,28	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A7 : Animaux de traits selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

Communes	Chevaux		Mulets		Ânes		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
C.U. Chefchaouen	5	05,10	23	23,47	70	71,43	98	100
C.U. Oued Laou	158	24,50	79	12,25	408	63,25	645	100
C.R. Bab Taza	15	00,66	1.837	80,89	419	18,45	2.271	100
C.R. Derdara	4	00,40	932	92,37	73	07,23	1.009	100
C.R. Talembout	2	00,19	916	85,77	150	14,04	1.068	100
C.R. Tizgane	59	05,44	548	50,51	478	44,05	1.085	100
C.R. Tassift	72	07,47	710	73,65	182	18,88	964	100
C.R. Al Hamra	15	01,39	909	84,40	153	14,21	1.077	100
C.R. Ouled Ali Mansour	18	02,66	628	92,90	30	04,44	676	100
C.R. Beni Saïd	141	12,16	662	57,12	356	30,72	1.159	100
C.R. El Oued	39	03,51	977	87,94	95	08,55	1.111	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	84	07,05	907	76,09	201	16,86	1.192	100
Région Tanger-Tétouan	8.377	03,52	193.305	81,34	35.979	15,14	237.661	100
Total Maroc	139.845	08,31	516.357	30,69	1.026.303	61,00	1.682.505	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A8 : Effectifs du cheptel selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

Communes	Bovins		Ovins		Caprins		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
C.U. Chefchaouen	271	24,09	152	13,51	702	62,40	1.125	100
C.U. Oued Laou	1.552	43,21	980	27,28	1.060	29,51	3.592	100
C.R. Bab Taza	4.086	16,99	4.511	18,75	15.456	64,26	24.053	100
C.R. Derdara	2.438	18,32	2.408	18,09	8.464	63,59	13.310	100
C.R. Talembout	1.570	14,54	874	08,09	8.356	77,37	10.800	100
C.R. Tizgane	2.008	21,53	526	05,64	6.792	72,83	9.326	100
C.R. Tassift	2.177	23,31	756	08,10	6.404	68,59	9.337	100
C.R. Al Hamra	2.903	22,83	3.393	26,68	6.421	50,49	12.717	100
C.R. Ouled Ali Mansour	1.545	16,32	1.727	18,24	6.196	65,44	9.468	100
C.R. Beni Saïd	2.674	28,84	1.524	16,44	5.073	54,72	9.271	100
C.R. El Oued	3.027	26,76	2.068	18,28	6.216	54,96	11.311	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	2.983	21,24	1.830	13,03	9.233	65,73	14.046	100
Région Tanger-Tétouan	239.381	21,84	422.932	38,58	433.865	39,58	1.096.178	100
Total Maroc	2.383.113	09,60	16.726.674	67,41	5.703.509	22,90	24.813.296	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A9 : Régime juridique des exploitations agricoles selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

Communes	Propriété privée		Collectif		Habous		Guich		Domaine de l'État		Total	
	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%
C.U. Chefchaouen	179	97,81	0	00,00	3	01,64	0	00,00	1	00,55	183	100
C.U. Oued Laou	936	97,40	1	00,10	14	01,46	1	00,10	9	00,94	961	100
C.R. Bab Taza	9.697	98,50	8	00,08	82	00,83	4	00,04	54	00,55	9.845	100
C.R. Derdara	4.430	99,28	0	00,00	32	00,72	0	00,00	0	00,00	4.462	100
C.R. Talembout	1.226	98,71	0	00,00	16	01,29	0	00,00	0	00,00	1.242	100
C.R. Tizgane	3.167	98,78	0	00,00	39	01,22	0	00,00	0	00,00	3.206	100
C.R. Tassift	2.276	99,17	0	00,00	19	00,83	0	00,00	0	00,00	2.295	100
C.R. Al Hamra	3.688	98,85	10	00,27	33	00,88	0	00,00	0	00,00	3.731	100
C.R. Ouled Ali Mansour	1.931	98,57	21	01,07	7	00,36	0	00,00	0	00,00	1.959	100
C.R. Beni Saïd	2.399	98,44	1	00,04	37	01,52	0	00,00	0	00,00	2.437	100
C.R. El Oued	3.833	98,08	3	00,08	72	01,84	0	00,00	0	00,00	3.908	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	3.013	98,27	2	00,06	48	01,57	0	00,00	3	00,10	3.066	100
Région Tánger-Tétouan	410.326	91,98	12.633	02,83	9.235	02,07	59	00,01	13.844	03,11	446.097	100
Total Maroc	6.618.130	75,79	1.544.656	17,69	58.843	00,68	240.441	02,75	270.153	03,09	8.732.223	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A10 : Modes de faire valoir des exploitations agricoles selon les communes rurales (SAU en Ha) (B.V. Oued Laou)

Communes	Direct ou assimilé		Location		Bail en nature		TOTAL	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
C.U. Chefchaouen	131	71,58	29	15,85	23	12,57	183	100
C.U. Oued Laou	858	89,28	54	05,62	49	05,10	961	100
C.R. Bab Taza	9.071	92,14	148	01,50	626	06,36	9.845	100
C.R. Derdara	4.246	95,16	96	02,15	120	02,69	4.462	100
C.R. Talembout	1.200	96,62	32	02,58	10	00,80	1.242	100
C.R. Tizgane	3.122	97,38	57	01,78	27	00,84	3.206	100
C.R. Tassift	2.245	97,82	30	01,31	20	00,87	2.295	100
C.R. Al Hamra	3.467	92,93	137	03,67	127	03,40	3.731	100
C.R. Ouled Ali Mansour	1.898	96,89	44	02,24	17	00,87	1.959	100
C.R. Beni Saïd	2.240	91,92	105	04,31	92	03,77	2.437	100
C.R. El Oued	3.612	92,42	114	02,92	182	04,66	3.908	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	2.849	92,92	76	02,48	141	04,60	3.066	100
Région Tanger-Tétouan	384.718	86,24	31.206	07,00	30.173	06,76	446.097	100
Total Maroc	7.677.383	87,92	410.026	04,70	644.814	07,38	8.732.223	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A11 : Facteurs de production selon les communes rurales (Nombre d'exploitations) (B.V. Oued Laou)

Communes	Mécanisation des travaux du sol		Mécanisation de la moisson		Utilisation des engrais		Utilisation des semences sélectionnées		Utilisation des produits phytosanitaires	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
C.U. Chefchaouen	0	00,00	0	00,00	82	64,06	0	00,00	0	00,00
C.U. Oued Laou	178	34,43	34	06,58	477	92,26	68	13,15	31	06,00
C.R. Bab Taza	10	00,40	8	00,32	2.201	88,93	73	02,95	14	00,57
C.R. Derdara	0	00,00	0	00,00	1.026	90,48	66	05,82	2	00,18
C.R. Talembout	2	00,20	2	00,20	924	93,15	1	00,10	2	00,20
C.R. Tizgane	12	01,23	4	00,41	929	94,89	4	00,41	4	00,41
C.R. Tassift	31	03,68	3	00,36	761	90,27	55	06,52	24	02,85
C.R. Al Hamra	0	00,00	0	00,00	952	88,48	147	13,66	3	00,28
C.R. Ouled Ali Mansour	1	00,10	0	00,00	585	89,86	20	03,07	4	00,61
C.R. Beni Saïd	102	09,83	11	01,06	819	78,90	93	08,96	15	01,45
C.R. El Oued	0	00,00	0	00,00	1.217	90,89	122	09,11	10	00,75
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	31	02,63	2	00,17	1.050	88,98	167	14,15	20	01,69
Région Tanger-Tétouan	20.828	18,09	7.516	06,53	87.991	76,42	8.662	07,52	21.368	18,56
Total Maroc	675.021	47,15	446.264	31,17	732.550	51,17	230.438	16,10	472.107	32,98

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A12 : Matériel agricole selon les communes rurales (Nbre) (B.V. Oued Laou)

Communes	Tracteurs	Moissonneuses	Motopompes
C.U. Chefchaouen	0	0	4
C.U. Oued Laou	5	0	55
C.R. Bab Taza	16	0	90
C.R. Derdara	0	0	10
C.R. Talembout	0	0	6
C.R. Tizgane	0	0	14
C.R. Tassift	5	0	18
C.R. Al Hamra	0	0	6
C.R. Ouled Ali Mansour	0	0	0
C.R. Beni Saïd	1	0	6
C.R. El Oued	0	0	10
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	0	0	9
Région Tanger-Tétouan	1.930	58	6.920
Total Maroc	43.226	3.763	154.223

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A13 : Occupation du sol selon les communes rurales (S.A.U. en Ha, 1996) (B.V. Oued Laou)

Communes	Céréales	Légumin.	Cultures				Plantations Fruitières	Jachère	TOTAL
			Maraîch.	Oléagin.	Industr.	Fourrag.			
C.U. Chefchaouen	121	33	11	0	5	25	25	12	232
C.U. Oued Laou	791	70	23	1	0	135	9	111	1.140
C.R. Bab Taza	3.511	356	85	0	2.495	119	881	2.601	10.048
C.R. Derdara	1.668	289	50	0	478	29	495	1.568	4.577
C.R. Talembout	507	56	10	0	508	4	19	147	1.251
C.R. Tizgane	1.414	316	33	0	1.141	38	41	246	3.229
C.R. Tassift	1.071	113	14	0	663	104	61	381	2.407
C.R. Al Hamra	2.214	297	51	0	1	56	79	1.385	4.083
C.R. Ouled Ali Mansour	1.634	84	27	0	25	14	30	263	2.077
C.R. Beni Saïd	2.004	238	26	0	9	156	76	288	2.797
C.R. El Oued	2.717	235	55	0	26	94	78	1.065	4.270
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	2.344	341	21	1	5	40	187	350	3.289
Région Tanger-Tétouan	203.614	19.088	24.495	13.707	47.716	22.496	25.384	92.765	449.265
Total Maroc	6.216.882	255.034	241.446	114.361	173.729	205.539	812.499	1.168.885	9.188.375

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A14 : Occupation du sol selon les communes rurales (S.A.U. en %, 1996) (B.V. Oued Laou)

Communes	Céréales	Légumin.	Cultures				Plantations Fruitières	Jachère	TOTAL
			Maraîch.	Oléagin.	Industr.	Fourrag.			
C.U. Chefchaouen	52,15	14,22	04,74	00,00	02,16	10,78	10,78	05,17	100
C.U. Oued Laou	69,38	06,14	02,02	00,09	00,00	11,84	00,79	09,74	100
C.R. Bab Taza	34,94	03,54	00,85	00,00	24,83	01,18	08,77	25,89	100
C.R. Derdara	36,44	06,32	01,09	00,00	10,44	00,63	10,82	34,26	100
C.R. Talembout	40,53	04,47	00,80	00,00	40,61	00,32	01,52	11,75	100
C.R. Tizgane	43,79	09,79	01,02	00,00	35,33	01,18	01,27	07,62	100
C.R. Tassift	44,50	04,70	00,58	00,00	27,54	04,32	02,53	15,83	100
C.R. Al Hamra	54,23	07,27	01,25	00,00	00,02	01,37	01,94	33,92	100
C.R. Ouled Ali Mansour	78,67	04,05	01,30	00,00	01,20	00,67	01,45	12,66	100
C.R. Beni Saïd	71,65	08,51	00,22	00,00	00,32	05,58	02,72	10,30	100
C.R. El Oued	63,63	05,50	01,29	00,00	00,61	02,20	01,83	24,94	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	71,27	10,37	00,64	00,03	00,15	01,22	05,68	10,64	100
Région Tanger-Tétouan	45,32	04,25	05,45	03,05	10,62	05,01	05,65	20,65	100
Total Maroc	67,66	02,78	02,63	01,24	01,89	02,24	08,84	12,72	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A15 : Niveau d'instruction d'exploitants agricoles selon les communes rurales (B.V. Oued Laou)

Communes	Sans niveau	École coranique	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	TOTAL
C.U. Chefchaouen	98	13	6	0	0	1	118
C.U. Oued Laou	327	136	32	11	4	1	511
C.R. Bab Taza	1.654	606	166	31	16	1	2.474
C.R. Derdara	783	284	54	7	3	2	1.133
C.R. Talembout	734	230	24	0	2	0	990
C.R. Tizgane	746	211	20	0	1	0	978
C.R. Tassift	599	230	11	1	0	0	841
C.R. Al Hamra	764	286	17	7	1	0	1.075
C.R. Ouled Ali Mansour	491	159	0	0	0	0	650
C.R. Beni Saïd	716	293	22	1	1	3	1.036
C.R. El Oued	913	376	41	7	1	0	1.338
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	808	351	14	4	3	0	1.180
Région Tanger-Tétouan	79.622	28.139	4.935	1.388	639	308	115.031
Total Maroc	1.206.635	141.865	91.636	26.613	15.207	10.888	1.492.844

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.

Tableau n°A16 : Niveau d'instruction d'exploitants agricoles selon les communes rurales (B.V. Oued Laou), %

Communes	Sans niveau	École coranique	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	TOTAL
C.U. Chefchaouen	83,05	11,02	05,08	00,00	00,00	00,85	100
C.U. Oued Laou	63,99	26,62	06,26	02,15	00,78	00,20	100
C.R. Bab Taza	66,86	24,49	06,71	01,25	00,65	00,04	100
C.R. Derdara	69,11	25,06	04,77	00,62	00,26	00,18	100
C.R. Talembout	74,14	23,23	02,43	00,00	00,20	00,00	100
C.R. Tizgane	76,28	21,58	02,04	00,00	00,10	00,00	100
C.R. Tassift	71,22	27,35	01,31	00,12	00,00	00,00	100
C.R. Al Hamra	71,07	26,61	01,58	00,65	00,09	00,00	100
C.R. Ouled Ali Mansour	75,54	24,46	00,00	00,00	00,00	00,00	100
C.R. Beni Saïd	69,11	28,28	02,12	00,10	00,10	00,29	100
C.R. El Oued	68,24	28,10	03,06	00,52	00,08	00,00	100
C.R. Zaouiat Sidi Kacem	68,47	29,75	01,19	00,34	00,25	00,00	100
Région Tanger-Tétouan	69,22	24,46	04,29	01,21	00,55	00,27	100
Total Maroc	80,83	09,50	06,14	01,78	01,02	00,73	100

Source : Élaboration propre d'après les résultats du Recensement Agricole, 1996.